Systèmes de ruban à réactivation à l'eau 3M™



DISTRIBUÉ PAR:



Pour plus d'information veuillez nous contacter : à Montréal au 1-800-879-5748 à Toronto au 1-888-664-2643 www.aeblake.ca

et économique à un large éventail de défis de base liés aux travaux de scellage de boîtes.

- Lorsque l'adhésif de ces rubans est humidifié, il interagit avec les surfaces poreuses pour former une liaison ferme.
- · Ces rubans forment un joint d'inviolabilité qui se désagrège si on tente de les retirer avant la livraison.
- Étant faits de papier, ces rubans se manipulent facilement. Ils conviennent donc parfaitement à l'application manuelle.
- Bien que ces rubans permettent de sceller les boîtes, celles-ci peuvent être ouvertes en toute facilité sans outil de coupe.
- Ces rubans se présentent sous la forme de rouleaux sans âme, ce qui réduit le gaspillage et simplifie les changements de rouleau.

Principales caractéristiques des produits

Rubans non renforcés		Rubans renforcés de fibre de verre	
6141	Petits travaux	6144	Boîtes d'au plus 25 lb
6142	Travaux modérés	6145	Boîtes d'au plus 30 lb
6143	Gros travaux	6146	Boîtes d'au plus 35 lb
		6147	Boîtes d'au plus 40 lb





Dévidoirs de ruban à réactivation à l'eau 3M™

Choisissez l'appareil qui répond le mieux à vos besoins en matière de scellage de boîtes entre un dévidoir électrique et un dévidoir manuel. Ces deux dévidoirs disposent d'une très grande bouteille d'eau, ce qui réduit le nombre de recharges et accroît la productivité. De plus, ils peuvent tous deux distribuer du ruban de 1 à 3 po de largeur.

Dévidoir électrique de ruban à réactivation à l'eau W200 Scotch®

- Permet de distribuer jusqu'à 45 po de ruban à réactivation à l'eau au simple toucher d'un bouton.
- Le bouton-poussoir secondaire peut porter la longueur de ruban pouvant être distribuée jusqu'à 90 po.

Dévidoir manuel de ruban à réactivation à l'eau W100 Scotch®

- La manivelle permet de distribuer jusqu'à 36 po de ruban.
- Le boîtier en métal de calibre 12 assure une durée utile prolongée.



Vous avez le choix entre un dévidoir électrique et un dévidoir manuel.

UTILISATION DES PRODUITS: Tous les renseignements techniques ainsi que toutes les déclarations et recommandations contenus aux présentes sont fondés sur des essais que 3M juge dignes de confiance. Toutefois, de nombreux facteurs indépendants de la volonté de 3M peuvent affecter l'utilisation et le rendement d'un produit 3M dans le cadre d'une application donnée, y compris les conditions d'utilisation, la durée de l'application et les conditions ambiantes dans lesquelles on l'utilise. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître ces facteurs et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'application prévue.

GARANTIE ET LIMITE DE RECOURS : À moins d'indication contraire dans la documentation, les encarts d'emballage ou les emballages de produits individuels de 3M, 3M garantit que chaque GARANTIE ET LIMITE DE RECOURS : A Molifs à indication contraire dans la documentation, les encarts de enibaliages de produits individuels peuvent avoir des garanties supplémentaires ou différentes énoncées dans la documentation, les encarts ou sur les emballages qui s'y rapportent. 3M N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'application prévue. Si ce produit s'avère défectueux pendant la période de garantie, le seul recours de l'utilisateur et l'unique obligation de 3M et du vendeur consistent, au qré de 3M, à remplacer le produit ou à en rembourser le prix d'achat.

LIMITE DE RESPONSABILITÉ: À moins d'interdiction par la loi, 3M et le vendeur ne sauraient être tenus responsables des pertes ou des dommages directs, indirects, spéciaux, fortuits ou conséquents découlant de l'utilisation de ces produits 3M, quelle que soit la théorie juridique dont on se prévaut, y compris celles de responsabilité contractuelle, de violation de garantie, de négligence ou de responsabilité stricte.



Secteur transport et industrie